70e Année. 11e Série. Tome II. N° 50. 16 Décembre 1899.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Prix de l'Académie ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Prix de l'Académie : Séance annuelle de l'Académie de Médecine de Paris. — Le Scandale du Concours de l'Internat : Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon. — La Commission nationale de la Tuberculose : Les Membres de la Commission. — Les Distinctions honorifiques : Décoration de M. le Dr Emily (Mission Marchand). — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Archives provinciales des Sciences.

Illustrations : Grandes Actualités : Portraits de MM. les Professeurs Panas et Marey (de Paris) ; Poncet (de Lyon) ; Dr Delagénière (du Mans). — MM. les Prof. Bouchard, Brouardel, Proust, Landouzy, Cornil, Lannelongue (de Paris). — M. le Dr Emily (Mission Marchand).

BULLETIN

Les Prix de l'Académie.

Cette semaine a eu lieu la distribution des Prix de l'Académie de Médecine de Paris, cérémonie qui intéresse surtout les lauréats, et laisse assez froid non seulement le grand public, mais le Corps Médical de Paris.

Il ne faut pas s'étonner de cette indifférence générale. Il n'y a, en effet, les jours de fête rue des Saints-Pères, ni Musique.... militaire, ni Police, ni Ministres, ni même ceux de l'Instruction publique et de l'Intérieur ! On réserve ces troupes d'avant-garde et ces premiers rôles pour les Sociétés de gymnastique ou les élèves du Conservatoire.

Je conçois très-bien que nos Académiciens ne tiennent pas du tout à cette réclame de mauvaise aloi ; mais, en raisonnant ainsi, ils sont trop *égoïstes*.

Il faut parfois savoir perdre un peu de sa dignité, pour rendre service à la corporation, qu'on représente officiellement....

A l'heure actuelle, les médecins, à tort ou à raison, sont partout vilipendés, et d'autant plus qu'ils sont lâchés par tous les corps constitués : on les abandonne, en effet, sans vergogne, à la voracité des syndicats ouvriers de toute nature. Or, pour réagir contre ces mœurs déplorables, il faudrait montrer, par des arguments « résonnants » autant que topiques, que le Corps Médical est quelque chose dans l'État, qu'on le respecte et qu'on sait l'honorer, quand il le mérite, tout comme le Corps des Pompiers !

De plus, il ne suffit pas de décorer les médecins qui ont soigné pendant 40 ans les cors aux pieds de la gendarmerie, pour s'attirer les sympathies de la masse, qui peine et court la campagne. Il faudrait aussi récompenser dignement ceux qui, perdus dans la plaine ou juchés sur la montagne, continuent à cultiver la *Science* pure, qui *moralise* plus que toutes les Associations du Monde. Il faudrait remarquer ceux qui publient dans des conditions difficiles et les encourager d'une manière appréciée par la foule.

Espérons qu'un Ministre compétent, — tel M. Pozzi par exemple, quand il le sera ! —, finira par comprendre la haute portée sociale de ces quelques remarques.

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

LES PRIX DE L'ACADÉMIE.

Séance annuelle de l'Académie de Médecine de Paris.

L'Académie de Médecine a tenu mardi dernier, 12 décembre, à trois heures, dans le vieux local qu'elle occupe encore rue des Saints-Pères, en attendant que le Palais nouveau soit terminé, sa séance annuelle, sous la présidence de M. le Pr Panas, assisté de M. le Pr Marey, vice-président.

M. le Pr Panas, professeur à la Faculté,
Président de l'Académie de Médecine de Paris (1899).

L'ordre du jour, toujours le même, comportait :

1° Rapport général sur les prix décernés en 1899, par M. le Dr Vallin, secrétaire annuel ;

2° Prix proposés pour 1900, 1901 et 1902 ;

3° Éloge de M. H. Roger, par M. le Dr J. Bergeron, secrétaire perpétuel.

Après la communication du rapport sur les prix décernés en 1899 par M. Vallin, M. Bergeron a donné lecture d'une très intéressante notice sur la vie et l'œuvre du Dr H. Roger, ancien membre de la compagnie. Dans cette étude, élégante, complète et documentée à merveille, qui

M. le Pr Marey (Collège de France),
Vice-Président de l'Académie de Médecine (1899).

fait de sa notice une véritable revue rétrospective de cette période transitoire entre la science de nos pères et celle des découvertes capitales de l'époque contemporaine, le secrétaire perpétuel a tracé, avec le talent d'écrivain et de fin lettré qu'on lui connaît, le portrait fidèle de ce savant qui fut un de ces initiateurs parmi les plus actifs et les plus dévoués dont s'honore la Médecine moderne. Il termine en faisant l'éloge de l'homme privé, « ce type accompli du vrai médecin, digne de l'estime, du respect, de l'affection et de la reconnaissance de tous par son savoir, son impeccable honorabilité, son désintéressement et sa compassion profonde pour la souffrance et la misère ».

Voici la liste des prix décernés par l'Académie de médecine :

Prix de l'Académie (1,000 francs. *Physiologie et pathologie*). 600 fr. M. Marcel Garnier, interne des hôpitaux de Paris ; 400 francs, MM. Enriquez et Lamy, de Paris ; mention honorable, Gauthier (de Charolles).

Prix Alvarenga de Piauhy (Brésil). 800 francs (sujet non imposé). M. Ombredanne, interne des hôpitaux de Paris.

Prix Amussat (1,000 francs. *Anatomie et expérimentation*). 400 fr. à MM. G. Carrière, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lille, et J. Vanverts, de Lille ; 200 francs à M. Henri Lardennois, interne des hôpitaux de Paris.

Prix d'Argenteuil (6,800 francs. *Maladies des voies urinaires*). 1,500 francs : MM. Bazy, chirurgien des hôpitaux de Paris ; Chailloux (de Paris) et J. Escat (de Marseille). 1,500 francs : MM. A. Poncet, professeur, et X. Delore, chef de clinique chirurgicale à Lyon. 1,500 francs : MM. Wassermann et N. Hallé, de Paris. 700 francs : M. E. Chevalier, chirurgien des hôpitaux de Paris.

700 francs : M. O. Pasteau (de Paris). 450 francs : M. L. Imbert, (de Montpellier). 450 francs : M. B. Motz (de Paris).

M. le Pr Poncet (Lyon).
Lauréat de l'Académie de Médecine (1899).

Prix Barbier (2,000 francs. *Maladies incurables*). 1,500 francs à M. P.-L. Simond, médecin principal du corps de santé des colonies à Saïgon ; 500 francs à M. Auché, pharmacien de la marine ; à M. Carrière, professeur agrégé à la Faculté de Lille ; à M. P. Cozette, vétérinaire à Noyon (Oise).

Prix Mathieu Bourceret (1,200 francs. *Circulation du sang*). 900 francs, M. Doyon, professeur agrégé à Lyon ; 300 francs, M. Delore (de Lyon) ; mentions honorables : M. Fernand Bousquet et M. J. Jolly (de Paris).

Prix Henri Buignet (1,500 francs. *Physique et chimie médicales*). MM. Barthélémy et Oudin, (de Paris).

Prix Capuron. (1,000 francs. *Obstétrique*). MM. Ségall et Weinberg (de Paris). Mention honorable : M. Jean Fabre, chef des travaux de la clinique obstétricale de Lyon.

Prix Chevillon. (1,500 francs. *Cancer*). Encouragement de 500 fr. M. Urbain Guinard (de Paris).

Prix Civrieux (800 fr. *Du nervosisme*). Récompense de 500 fr. à MM. A. Marie, directeur de la Colonie familiale de Dun-sur-Auron et A. Vigouroux.

Prix Clarens (400 francs, *Hygiène*). Le Dr G. Sersiron, (de Paris). Mentions honorables : MM. Levy, adjoint à l'intendance militaire, et Talayrac, médecin-major au 4e bataillon d'artillerie à pied à Verdun ; J. Casteret, médecin aide-major au 126e régiment d'infanterie, à Toulouse.

Prix Daudet (1.000 francs. Du *lymphadénome*). 800 francs à MM. Fernand Bezancon et Marcel Labbé, de Paris. Mention honorable : MM. Leredde, de Paris, et Emile Weil, interne à l'hôpital de la Pitié.

Prix Desportes (1.300 fr. *Thérapeutique*). 1.000 fr, à MM. E. Schoull, médecin en chef de l'hôpital civil français de Tunis, et P. Remlinger, médecin aide-major chef du laboratoire militaire de bactériologie de Tunis. Mention très honorable avec 300 fr., à M. Vafiot. médecin de l'hôpital Trousseau à Paris ; mention honorable : MM. Paul Carnot (de Paris) et H. Leroy-Dupré, (de Paris).

Concours Vulfranc-Gerdy (3.750 fr.). L'académie a versé, en 1899, les sommes suivantes à MM. les stagiaires des stations minérales. 2.000 fr. à M. Faure pour sa mission à Néris ; 4.750 fr. à M. Cadol pour sa mission à Gréoulx.

Prix Ernest Godard (1.000 francs. *Pathologie externe*). 800 fr. à M. Potel (de Lille). 200 francs à M. J. Escat, (de Marseille).

Prix Théodore Herpin (de Genève) (3.000 francs. *Epilepsie*). M. P. Janet, chargé du cours de psychologie expérimentale à la Sorbonne. Mentions honorables : M. Ardin-Delteil (de Montpellier) M. Maurice Faure (interne des hôpitaux de Paris).

Prix Laborie (5.000 fr., *Chirurgie*). 1.500 francs à M. Henri Delagénière, du Mans ; 1.500 francs à M. Jeannel, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Toulouse ; 1.000 francs à M. E. Cestan, professeur agrégé à la Faculté de Toulouse ; récompenses de 500 francs à MM. Letulle et Weinberg (de Paris) ; Ed. Loison, professeur agrégé au Val-de-Grâce ; — mentions honorables à MM. M. Peraire et F. Mally (de Paris) ; Samfiresco, professeur de médecine opératoire à la Faculté de Jassy ; Ad. Sechehaye de Genève.

Prix du baron Larrey (500 francs. *Statistique*). M. le docteur G.-A. Reynaud médecin en chef des colonies. Mention très honorable : MM. O. Arnaud, médecin-major à la direction du service de santé du 12e corps d'armée, et P. Lafeuille, médecin au 63e régiment d'infanterie à Limoges.

Prix Laval (1.000 francs). Ce prix est décerné chaque année à l'élève en médecine qui s'est montré le plus méritant : M. François-Joseph Mallet, étudiant en médecine de la Faculté de Paris.

Prix Lefèvre (1.800 francs. *De la mélancolie*). La récompense de 1.000 francs est accordée aux docteurs H. Dufour et Rogues de Fursac, de Paris.

Prix Henri Lorquet (300 francs. *Maladies mentales*). M. le docteur P. Tissié, de Bordeaux. Mention très honorable au docteur P. Dheur, (d'Ivry-sur-Seine).

Prix Meynot, de Donzère (Drôme). 2.600 francs. *Maladies des yeux*). Encouragements de 1.000 fr. à : M. B. Scrini, de Paris ; M. de Brudzewski, de Lemberg (Autriche). Mentions honorables : MM. E. Nicolas, vétérinaire au 6e hussards et C. Fromaget, ancien chef de clinique ophtalmologique à la faculté de médecine de Bordeaux ; E. Rollet, professeur agrégé à la faculté de médecine de Lyon.

Prix Adolphe Monbinne (1,500 francs. *Missions*.) L'Académie partage le prix entre M. J. Lignières, chef des travaux de Police sanitaire à l'Ecole d'Alfort, et le Dr R. Wurtz, professeur agrégé à la Faculté et médecin des Hôpitaux de Paris. Mention honorable : Dr M. Cognacq, médecin des colonies.

Prix Oulmont (1,000 fr). Ce prix est décerné à l'élève en médecine qui a obtenu le premier prix (médaille d'or) au concours annuel du prix de l'Internat (médecine) : M. A.-E. Lesné (interne de Paris).

Prix Philippe Ricord (600 francs. *Maladies vénériennes*). M. Ed. Fournier, chef de clinique de la Faculté de Paris, et M. Jullien chirurgien de Saint-Lazare.

Prix Vernois (700 francs. *Hygiène*). M. Dupard, médecin-major attaché à la direction du Service de Santé du gouvernement de Lyon, et M. Ed. Imbeaux, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur du Service municipal de Nancy. Mentions honorables à : MM. Boinet, professeur à l'Ecole de Marseille, et Huon, vétérinaire, inspecteur général du Service des Viandes aux abattoirs de Marseille ; A. Morel, vétérinaire sanitaire aux abattoirs de Vaugirard ; L. Chastang, médecin de la marine ; A. Chuquet, de Cannes-Emile Mauchamp, de Chalon-sur-Saône ; Pecker, de Maule (Seine-et-Oise).

L'Académie a, en outre, décerné de nombreuses médailles aux lauréats des Services des eaux minérales, des épidémies, de la vaccine et de l'hygiène de l'enfance, dont nous publierons la liste ultérieurement.

On nous permettra de relever dans cette liste de prix les noms de nos amis, et en particulier, ceux de M. le Pr Jeannel (de Toulouse) et Henri Delagénière (Le Mans), qui ont obtenu chacun le *Prix Laborie* avec une somme de 1,500 fr., pour les beaux livres qu'ils ont publiés, l'an dernier, à

l'Institut de Bibliographie : Chirurgie de l'Intestin, dont on prépare actuellement une seconde édition très augmentée et mise au courant des récents progrès de la Chirurgie ; et Chirurgie de l'Utérus, volume presque épuisé déjà.

M. le Dr H. Delagénière (Le Mans),
Lauréat de l'Académie de Médecine (*Prix Laborie*) (1899).

On sait d'ailleurs que la série a été continuée déjà par le beau livre de M. Pantaloni (de Marseille) sur la Chirurgie du Foie et des Voies biliaires, qui vient de paraître.

Nous leur adressons toutes nos félicitations. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'ils ont d'autant plus de mérite qu'ils habitent la province et sont placés dans les plus mauvaises conditions pour mener à bien des œuvres semblables, aussi bien présentées que remarquablement informées. M. B.

LE SCANDALE DU CONCOURS DE L'INTERNAT.

Le Cambriolage de l'Hôpital Beaujon.

M. de Valles, juge d'instruction, et non M. Dannion, comme on l'a annoncé par erreur, s'est rendu la semaine dernière à l'hôpital Beaujon pour y faire l'enquête sur la destruction des copies du Concours d'Internat. M. de Valles était accompagné de MM. Cochefert, chef, et Hamard, sous-chef de la Sûreté, et de M. Mourgues, commissaire de police du quartier. Les magistrats ont tout d'abord examiné la porte brisée du cabinet de M. Juramie, puis ils se sont rendus dans la buanderie, où, furent découvertes les bouteilles d'acide azotique, et dans un couloir voisin du cabinet du directeur, dans lequel une surveillante, Mlle Carré, a vu, le soir du cambriolage, un individu inconnu d'elle, qui s'est enfui à son approche. Mlle Carré a expliqué sur place que, pénétrant dans ce couloir qui est fort long, par une de ces extrémités, elle avait aperçu l'individu dont il s'agit arrêté à une vingtaine de mètres d'elle. Voyant qu'elle s'approchait, l'homme s'éloigna à pas rapides, puis, un peu plus loin, s'effaça dans l'embrasure d'une porte. Mais Mlle Carré continuait sa route : elle allait forcément passer devant l'inconnu. Celui-ci alors repartit ; un moment, à l'angle de deux couloirs, il hésita, puis, délibérément, se dirigea du côté du cabinet du directeur. Pendant ce court instant d'hésitation, Mlle Carré put l'examiner. « C'était, dit-elle, un jeune homme brun, de petite taille, portant la barbe en pointe, vêtu d'un pardessus de couleur sombre. Je l'ai pris pour un étudiant attendant un de ses camarades, et lorsqu'il a disparu, je suis partie moi-même, n'attachant aucune importance à cette rencontre. » Mlle Carré déclare d'ailleurs, qu'il lui serait difficile de reconnaître l'individu dont il s'agit.

Cette déposition terminée, les magistrats se sont rendus dans le cabinet de M. Juramie, où avaient été convoqués 51 des concurrents au Concours de l'Internat ; 38 seulement sont venus, les autres n'ayant pas été touchés à temps par la citation. Aucun d'eux n'a pu fournir, sur l'affaire, de renseignements intéressants.

Le Conseil de surveillance s'est réuni jeudi dernier, sept décembre, à neuf heures et demie, sous la présidence de M. le Préfet de la Seine. M. le Conseiller Voisin, Vice-Président du Conseil de Surveillance, a donné lecture du mémoire de M. le Dr Napias, Directeur de l'Administration Générale de l'Assistance publique, puis de son rapport personnel, au nom d'une sous-Commission qui, dès mardi soir, avait étudié la question sous toutes ses faces,

Conformément au rapport de M. Voisin et aux conclusions de la sous-commission, le Conseil a émis l'avis : 1° Qu'il y avait lieu de demander à l'Administration de faire diligence auprès de M. le Ministre de l'Intérieur pour obtenir un avis du Conseil d'État. 2° Que les différentes solutions proposées par M. le Directeur seraient transmises avec la demande d'avis, au Conseil d'État, et avec l'indication de la préférence du Conseil de Surveillance pour telle ou telle des solutions proposées. 3° Que le Conseil de Surveillance en ce qui le concerne, était d'avis qu'il y avait lieu d'annuler les opérations du Concours et de le recommencer dans les conditions où il se présentait à la date du 30 septembre. Enfin, le Conseil a examiné une autre question ayant un caractère général et a été d'avis, conformément à la demande de M. le Directeur, que la publicité des séances, prévue par le règlement, devait s'entendre uniquement de la lecture des compositions et des épreuves orales, c'est-à-dire de tous les cas où le public était en situation de juger en même temps que les juges, et que le tirage au sort de la question de la composition écrite devait, dans l'avenir, avoir lieu en présence des seuls candidats, le public ne devant pas avoir accès dans la salle où la question serait tirée au sort et la composition faite.

L'enquête ouverte sur le scandale dont l'Hôpital Beaujon a été le théâtre se poursuit avec lenteur. Au service de la Sûreté, on estime que l'affaire sera très difficile à éclaircir. Les étudiants interrogés mettent très peu de complaisance à renseigner le juge d'instruction. Une réponse faite à M. de Valles au cours de son enquête fera connaître leur état d'es-

prit. Le juge d'instruction disait à l'un deux : « Mais enfin, si vous connaissiez l'auteur du méfait, je pense que vous n'hésiteriez pas à me le désigner ? — Cela dépend, répondit l'étudiant ; s'il était de mes amis, jamais je ne vous dirais son nom. »

Au cours des investigations du juge, plusieurs personnes ont été soupçonnées, mais les preuves matérielles font totalement défaut contre elles. Ces personnes ont été pendant quelques jours l'objet d'une étroite surveillance ; mais cette précaution a été tout à fait inutile : on n'a rien découvert qui fût à leur charge.

D'autre part, le bruit ayant couru que des fraudes avaient été commises pendant le Concours par certains candidats, et pouvaient avoir été la cause principale de ce qui s'est passé à Beaujon, une enquête administrative a été ouverte à ce sujet, parallèlement à l'enquête judiciaire.

Le *Matin*, en effet, revenant sur le cambriolage de l'Hôpital Beaujon, a assuré qu'il connaissait les noms des deux étudiants auteurs du cambriolage. « L'enquête du juge d'instruction a été paralysée, afin que les coupables ne soient pas découverts, non seulement dans le but de sauver les coupables, mais surtout de sauver l'Administration de l'Assistance publique elle-même. » A ce propos, le *Matin* a raconté des faits extraordinaires, dont il a garanti l'exactitude. « Le jour du Concours, des papiers réservés aux concurrents, portant l'en-tête de l'Assistance publique, furent enlevés et volés. Lorsqu'il s'agit de remettre les copies, la salle fut envahie, les barrières renversées et les compositions furent placées de force en tas avec celles des étudiants qui se trouvaient dans la salle et qui avaient concouru régulièrement. Ces compositions avaient été faites dans un hôtel voisin, non par des concurrents, mais par des conférenciers, et, dit-on, aussi, par des chefs de clinique ! Dans la salle, certains chefs de conférence ne se gênèrent même pas pour souffler à haute voix des réponses à leurs élèves. Le directeur de l'Assistance publique a avoué ces désordres, devant le Comité de Surveillance, qui s'est prononcé pour l'annulation du Concours. »

Le *Matin* a ajouté : « On pourrait croire que les cambrioleurs de Beaujon sont des jeunes gens ayant concouru régulièrement et qui ont voulu se venger des fraudes par la destruction des copies. Il n'en est rien. Un des cambrioleurs, qui avait remis sa copie, a appris un peu tard qu'un bon protecteur avait rédigé, pour lui, une copie qu'il avait également remise. Il se trouvait donc, dans l'urne, deux copies pour la même personne, et ces deux copies étaient d'une écriture différente. Il fallait faire disparaître les traces de cette fraude. Le complice qu'il s'est adjoint avait renoncé à concourir ; il a écrit, après l'énoncé de la question, qu'il se trouvait incapable de la résoudre. Il a agi dans l'espérance que le Concours pourrait être rouvert dans son entier et qu'il serait plus heureux une seconde fois que la première. Il ne s'est pas trompé dans ses prévisions. »

En ce qui concerne les décisions qui devront être prises quant au Concours actuellement suspendu, nous avons dit quel était l'avis du Conseil de Surveillance de l'Assistance publique. Ce Conseil, tout en proposant de faire le Conseil d'État juge de la question, a émis l'avis que le Concours devait être recommencé en entier et — bien que l'ancien jury n'eût aucune responsabilité, si minime qu'elle fût, dans les incidents actuels, — avec de nouveaux juges. Les renseignements que le *Temps* a recueillis permettent de croire que le Président du Conseil, à qui ce vœu a été transmis, inclinerait à prendre lui-même la responsabilité de la décision à intervenir, sauf pour les intéressés à se pourvoir ensuite en Conseil d'État s'ils ne la jugent pas satisfaisante. Le Concours ne serait alors recommencé que par les candidats dont les copies ont été détruites, le nombre de places d'internes qui leur seront réservées devant être proportionnel au nombre des candidats.

« Enfin, il est à souhaiter, a dit le *Temps*, que l'enquête ouverte sur la destruction des copies du Concours d'Internat en médecine aboutisse à l'arrestation d'un fou. Cela ne paraît pas impossible. L'acte est aussi absurde qu'il est criminel, aussi vain qu'il est odieux. L'auteur de cet acte, s'il est l'un des concurrents, n'a pu se flatter de prendre part à un nouveau Concours sans que tout, en son maintien, décèle sa culpabilité aux jeunes gens qui l'entoureraient. Je le défie bien de ne pas se trahir, au cours de ces longues épreuves ! Mais non, repoussons, jusqu'à preuve du contraire, l'idée qu'un homme jouissant de son bon sens, ait commis pareil méfait. C'est un peu naïf....

Dans les Salles de Garde, les soupçons se portent plus spécialement sur deux candidats, dont l'un au moins a de hautes relations. Il est à craindre pourtant qu'aucune révélation ne se produise, car on ne voit pas bien où elle pourraît mener.

Il paraît démontré, en effet, qu'il sera difficile de poursuivre l'auteur de ce cambriolage devant la Justice correctionnelle, car c'est tout au plus si on pourrait l'accuser de bris de clôture ! Nous croyons qu'il serait plus prudent de conduire simplement ce malfaiteur devant le Conseil supérieur de l'Assistance publique et de le punir d'une manière " hospitalière ", par analogie avec ce qui a lieu dans les Universités. — Il y a tout intérêt, il nous semble, à laver notre linge sale en famille. Surtout n'exagérons rien, car le temps, ce grand niveleur, calme les plus agités ; et on s'étonnerait peut-être, dans quelques mois, d'avoir dépassé le but !

LA COMMISSION NATIONALE DE LA TUBERCULOSE.

Les Membres de la Commission.

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, vient d'instituer une Commission à l'effet de lui présenter un rapport sur les moyens pratiques de combattre la propagation de la Tuberculose. Sont nommés membres de cette Commission : MM. Siegfried, Cornil, Cordelet, Lourties, Poirier, Pozzi, Théophile Roussel, Paul Strauss, sénateurs ; MM. d'Arenberg, Aynard, Bompard, Dubois, Guieysse, Levraud, Pédebidou, députés ; Les Drs Armaingaud, Brouardel, Bergeron, Bouchard, Chantemesse, Galippe,

Grancher, Hérard, Landouzy, Lannelongue, Petit, Proust, Rotillon, Roux et Séailles ; MM. Clairin, André Lefèvre, Lucipia et Navarre membres du Conseil mun. de Paris ; M. Georges Picot, Président de la Société des Habitations à bon marché; M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur ;

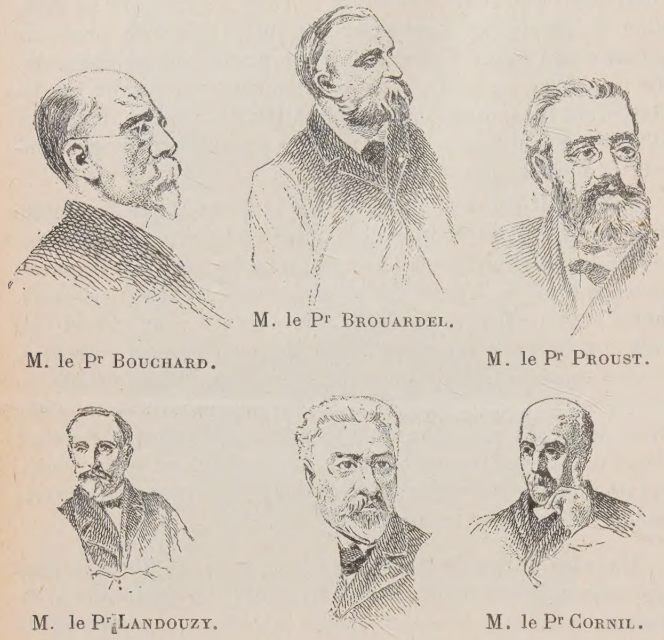

M. le Pr Bouchard. M. le Pr Brouardel. M. le Pr Proust.

M. le Pr Landouzy. M. le Pr Cornil.

M. le Pr Lannelongue.

Les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris
Membres de la Commission de la Tuberculose (1).

M. Nocard, professeur à l'École d'Alfort ; MM. Debrié, Faure-Dujarric, architectes ; M. Expert-Bezançon, maire du XIIIe arrondissement ; M. Fernand Faure, directeur de l'Enregistrement; MM. Dieu, médecin inspecteur, directeur du Service de Santé au Ministère de la guerre ; le Dr A.-J. Martin, inspecteur général de la Salubrité de la Ville de Paris ; Mastier, directeur de l'Administration départementale et communale ; Menant, directeur des Affaires municipales à la Préfecture de la Seine ; Henri Monod, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques; Dr Napias, directeur de l'Assistance publique de Paris. M. Jules Siegfried, sénateur, est nommé président de la Commission. MM. les Drs Billon, Chauvain, Dauriac, Faivre, Millon, Léon Petit rempliront les fonctions de secrétaires.

En ce qui concerne la Tuberculose, il faut regarder ce qu'ont fait les Allemands et comparer à leur œuvre contre la Tuberculose, la nôtre. Nous avons fort à faire pour les égaler et nous devons, s'il est possible, faire encore mieux qu'eux. Ils ont le concours des plus hauts pouvoirs publics. Comme l'a dit M. Landouzy, dans son rapport sur le Congrès de Berlin, c'est pour bien marquer l'intérêt et l'appui que l'Empereur entend prendre et donner à la question de la Tuberculose que, à Potsdam, le 28 mai. Leurs Majestés recevaient les délégués de notre Académie avec ceux des divers Gouvernements, pour les remercier d'avoir apporté au Congrès l'appoint de leur expérience et de leurs travaux. De même en Russie, l'Empereur vient de donner un de ses domaines, avec un admirable château, pour la création d'un sanatorium. En France, il faut le concours du Gouvernement et du Parlement pour combattre efficacement le plus terrible fléau qui ait jamais désolé l'humanité.

(1) D'après le tableau de M. Bourgeois, dont la gravure est en vente dans nos Bureaux (Voir page 600).

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Décoration de M. le Dr Emily (Mission Marchand).

M. le médecin de première classe Emily, qui partagea toutes les fatigues et tous les dangers de la Mission Marchand et contribua si puissamment à en maintenir tous les éléments en pleine force physique, vient d'être promu au grade d'Officier dans la Légion d'honneur.

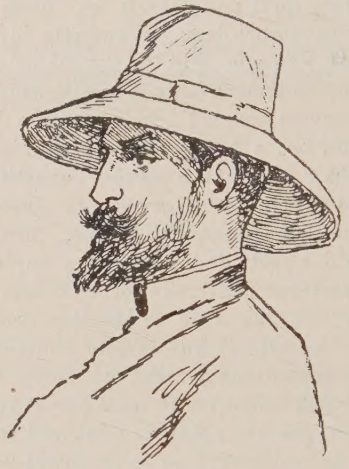

M. le Dr Emily,
Médecin de la Marine (Mission Marchand).
Officier de la Légion d'honneur.

Tous nos lecteurs connaissent suffisamment sa brillante carrière ; il est donc inutile d'y revenir aujourd'hui. Bornons-nous à lui adresser nos félicitations personnelles, félicitations qui nous sont d'autant plus permises que M. le Dr Emily est le parent de l'un de nos plus dévoués collaborateurs.

NÉCROLOGIE.

M. Gustave Marchal (de Badonviller). — M. le médecin de l'armée Boër, Dr Coster, décédé au Transvaal. — M. le Dr Bernard (de Toulon).— M. Guillot (Hippolyte), ancien externe des hôpitaux, décédé à la Maison de Santé le 28 novembre dernier (fièvre typhoïde). — M. le Dr Baurac, médecin de 1re classe des colonies, décédé à Saïgon, à l'âge de 42 ans. — Un étudiant en médecine, M. Lelandais, qui, en disséquant un cadavre à l'Hôtel-Dieu de Caen, s'était piqué à la lèvre, est mort des suites de cette piqûre.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Facultés de Médecine. — *Étudiants Étrangers.* — Le Ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux Recteurs la circulaire suivante : Aux termes du décret du 24 juillet 1889, les licenciés-ès-Sciences justifiant des quatre certificats d'études supérieures de physique, chimie, botanique et zoologie ou physiologie générale, peuvent s'inscrire en vue du doctorat en médecine. Or, durant ces dernières années, de nombreux étudiants de nationalité étrangère ont été autorisés à postuler la licence-ès-Sciences et ont obtenu dans ce but la dispense du diplôme français de bachelier exigé par l'article 8 du décret du 22 janvier 1896 pour pouvoir prendre la première inscription. Il en résulte que certains de ces étudiants peuvent être aujourd'hui titulaires des quatre certificats d'études supérieures prévus par le décret du 24 juillet. Conformément à l'avis émis par le Comité consultatif de l'Enseignement public et par application des dispositions de la circulaire du 21 juillet 1896, j'ai décidé que ces étudiants ne seraient pas admis à commencer la scolarité en vue du diplôme d'Etat conférant le droit d'exercer la médecine en France. Il m'a paru, en effet, que les étudiants étrangers qui n'ont été autorisés à entreprendre les études scientifiques qu'à la faveur d'une dispense de baccalauréat, ne pouvaient bénéficier des privilèges concédés aux titulaires des quatre certificats d'études supérieures qui ont dû justifier d'un diplôme français de bachelier en vue de la licence-ès-Sciences.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 18 au 23 décembre 1899. — *Lundi 18.* — 2e examen, doctorat nouveau régime : MM. Ch. Richet, André, Launois, exam. Petit amphithéâtre, M. Remy (censeur).—3e Examen, doctorat oral, 1re partie, 2e série : MM. Lannelongue, Varnier, Walther, exam. Salle no 1 (Faculté). — 3e examen, doctorat oral, 1re partie, 2e série : MM. Jalaguier, Broca (Aug.) Lepage, exam. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie N. R. : Pinard, Kirmisson, Mauclaire, exam. Salle no 2 (Faculté) M. Desgrez. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Tillaux, Lejars, Sebileau, exam. Hôtel-Dieu, M. Fournier, (censeur). — 5e Examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, (2e série) : MM. Terrier, Tuffier, Delbet, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Déjerine, Gaucher, Méry, exam. Hôtel-Dieu, M. Teissier.

Mardi 9.— 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Mathias-Duval, Broca (André), Langlois, salle no 1 (Faculté). M. Farabeuf (censeur).— 3e examen, doctorat 2e partie : MM. Hutinel, Ballet, Roger, exam. Salle, no 2 (Faculté). — 4e examen, doctorat : MM. Pouchet, Thoinot, Vaquez, exam. Petit amphithéâtre, M. Retterer. — 5e examen, doctorat 1re partie Chirurgie (1re série) : MM. Le Dentu, Brun, Albarran, exam. Charité, M. Guyon (censeur).— 5e examen, doctorat 1re partie, Chirurgie, 2e série, MM. Quénu, Hartmann, Faure, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie : Jaccoud, Debove, Marfan, exam. Charité M. Dupré. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier, M. Chassevant (suppl.).

Mercredi 20. — Médecine opératoire : MM. Lannelongue, Terrier Delbet, exam. Ecole pratique. *Épreuve pratique.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Ch. Richet, Rémy, Weiss : exam. Salle no 2 (Faculté). M. Gley censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Blanchard, Joffroy, Letulle : exam., Salle no 1. Faculté. M. Méry. — 5e examen, doctorat, 1re pe. chirurgie, 1re série : MM. Kirmisson, Jalaguier, Walther : exam., Pitié. M. Hayem censeur. — 5e examen, doctorat, 1re pe. chirurgie, 2e série : MM. Tuffier, Poirier, Mauclaire : exam., Pitié.

Jeudi 21. — Médecine opératoire : MM. Le Dentu, Hartmann, Thiery : exam., Ecole pratique. *Épreuve pratique.* — 2e examen, doctorat, 2e partie : MM. Mathias-Duval, Remy, Gley : exam., Petit amphithéâtre. M. Gautier censeur. — 3e examen, doctorat, oral 1re pe. MM. Berger, Wallich, Faure : exam. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Dieulafoy, Wurtz, Thiroloix : exam. — 4e examen. doctorat : MM. Hanriot, Ménétrier, Charrin : exam., M. Broca André.

Vendredi 22. — 1er examen, doctorat, nouveau régime : MM. Poirier, Retterer, Sebileau, exam. — Salle no 1 (Faculté) ; M. Lannelongue, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Potain, Widal, Teissier, exam. — 4e examen, doctorat : MM. Landouzy, Thoinot, Wurtz, exam.— Petit Amphithéâtre; M. Heim.—5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Tuffier, Legueu, exam. Necker ; M. Tillaux, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série : MM. Kirmisson, Jalaguier, Walther, exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Hayem, Brissaud, Mery, exam. — Necker ; M. Gaucher. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque ; M. Hanriot, censeur. —

Samedi 23. — 2e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Mathias-Duval, Poirier, Retterer, exam. Petit amphithéâtre ; M. Blanchard, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Dieulafoy, Letulle, Vaquez, exam. Hôtel-Dieu ; M. Berger, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Debove, Roger, Achard, exam. Hôtel-Dieu ; M. Albarran. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Cornil, Ballet, Thiroloix, exam, Charité ; M. Joffroy, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Hutinel, Menétrier, Dupré, exam. Charité ; M. Hartmann. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier ; M. Quénu, censeur.

Thèses. — *Mercredi. 20*, à 1 heure : Candidat, M. Hanot; Président, M. Potain; MM. Déjerine, Legueu, Launois, exam. *La tuberculose à la Maison de Nanterre.* — Candidat, M. Marmasse ; Président, M. Potain ; MM. Déjerine, Legueu, Launois, exam. *Les varices gastro-œsophagiennes dans la cirrhose hépatique.* — Candidat, M. Collard ; Président, M. Potain; MM. Déjerine, Legueu, Launois, exam. *Essai sur l'aortite pneumonique.* — Candidat, M. Boutes ; Président, M. Tillaux; MM. Lejars, Broca (Aug.), Desgrez, exam. *Du traitement de l'appendicite.* — Candidat, M. Dayez; Président, M. Tillaux *Contribution à l'étude de la scoliose et de son traitement.* — Candidat, M. Loiseau ; Président, M. Tillaux ; MM. Lejars, Broca (Aug.), Desprez, exam. *Fistules éloignées d'origine appendiculaire.* —Candidat, M. Noël ; Président, M. Tillaux ; MM. Lejars, Broca (Aug.). Desprez, exam. *Essai sur la saccharine.* — Candidat, M. Costes; Président, M. Fournier; MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Widal, exam. *Tuberculose et contagion dans la classe ouvrière. Etude statistique, étiologique et prophylactique.* — Candidat, M. Sicard; Président, M. Brissaud; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Widal, exam. *Les injections sous-arachnoïdiennes et le liquide céphalo-rachidien.* — Candidat, M. Bréard; Président, M. Brissaud ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Widal, exam. *Du myxœdème spontané et de son traitement.* — Candidat, M. Calanbraud ; Président, M. Brissaud ; MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Widal, exam. *Des troubles nerveux dus à l'usage prolongé du chloral et, en particulier, du delirium tremens chloralique.* — Candidat, M. Aubert; Président, M. Pinard ; MM. Pouchet, Varnier, André, exam. *De la non-ligature du bout placentaire du premier cordon dans la grossesse gémellaire.* — Candidat, M. Cailleux ; Président M. Pinard ; MM.

Pouchet, Varnier, André, exam. *Recherches sur le traitement des métrites par le protargol.* — Candidat, M. Laurens ; Président, M. Pouchet ; MM. Pinard, Varnier, André, exam. *De l'eau oxygénée en chirurgie et en obstétrique.* — Candidat, M. Lernout ; Président, M. Pouchet ; MM. Pinard, Varnier, André, exam. *L'orthoforme (étude critique).*

Jeudi 21 : à 1 heure. Candidat, M. Vaslet de Fontaubert ; Président, M. Brouardel ; MM. Guyon, Achard, Albarran, exam. *Importance de l'enseignement et de l'étude de la psychiatrie au point de vue clinique et médico-légal.* — Candidat, M. Daum ; Président, M. Guyon ; MM. Brouardel, Achard, Albarran, exam. *Traitement abortif de la blennorrhagie.* — Candidat, M. Clermont ; Président, M. Cornil ; MM. Joffroy, Brun, Dupré, exam. *Thrombose de la veine centrale de la rétine.* — Candidat, M. Fouque ; Président, M. Joffroy ; MM. Cornil, Brun, Dupré, exam. *Maladies mentales familiales.* — Candidat, M. Farnarier ; Président, M. Joffroy ; MM. Cornil, Brun, Dupré, exam. *La psychose hallucinatoire aiguë.* — Candidat, M. Blasart ; Président, M. Budin ; MM. Poirier, Marfan, Bonnaire, exam. *Contribution à l'étude des ruptures de l'utérus pendant l'accouchement ; ruptures incomplètes.* — Candidat, M. Halpern ; Président, M. Budin ; MM. Poirier, Marfan, Bonnaire, exam. *De l'emploi de la méthode de Kaltenbach dans les rétentions des membranes.* — Candidat, M. Chassande-Barroz ; Président, M. Budin ; MM. Poirier, Marfan, Bonnaire, exam. *Infection des glandes sous-maxillaires chez le nouveau-né.*

Faculté de Médecine de Nancy. — Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique en date du 28 novembre 1899, est approuvée la délibération du Conseil de l'Université de Nancy instituant, pour les étudiants de nationalité étrangère, autorisés à faire leurs études avec dispense du grade de bachelier, un diplôme de docteur de cette Université (mention « Médecine »)

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Lafite-Dupont, licencié-ès-Sciences naturelles, est institué, pour une période de neuf ans, Chef des travaux anatomiques.

École de Médecine de Marseille. — M. le Dr Soulié est institué, pour une période de neuf ans, Chef des Travaux anatomiques.

Faculté des Sciences de Toulouse. — M. Leclerc du Sablon, est nommé Professeur de botanique à cette Université.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* — Anatomie : Le 1er décembre : *Configuration et rapports de l'œsophage.* Le 4 décembre : *Articulation tibio-tarsienne.* — 6 décembre : *Nerf cubital.* — Pathologie : Le 2 décembre : *Manière de faire une autopsie.* — Le 5 décembre : *Oreillons.* — Le 7 décembre : *Coqueluche.* — Le 8 décembre : *Artère sous-clavière.*

Hôpitaux de Reims. — M. le Dr Saguet, ancien interne des hôpitaux de Paris, vient d'être nommé médecin suppléant des hôpitaux.

Les Hôpitaux temporaires et auxiliaires en temps de guerre. — Le Ministère de la Guerre vient de publier une Instruction sur l'utilisation, en temps de guerre, des ressources du territoire national pour l'hospitalisation des malades et des blessés de l'armée. Cette Instruction vise tout spécialement les hôpitaux temporaires établis dans les lycées, collèges, pensionnats, asiles, grands hôtels meublés, qui, possédant déjà des objets de couchage, un matériel de cuisine, etc., peuvent être facilement transformés en hôpitaux, s'ils remplissent d'ailleurs les conditions hygiéniques requises pour cette destination. La gestion des hôpitaux temporaires est assurée, soit par le Service de Santé de l'Armée, au moyen d'un personnel militaire, soit par les sociétés d'Assistance au moyen d'un personnel dégagé, en principe, de toute obligation militaire. Rien à dire de ceux de ces établissements confiés aux médecins de l'armée ; voici comment fonctionnent les hôpitaux temporaires que gèrent les sociétés d'Assistance et qui prennent la dénomination d'hôpitaux auxiliaires. Le personnel s'engage volontairement dès le temps de paix et est convoqué à la mobilisation. Dès le temps de paix également, chaque Société constitue un fonds de réserve comprenant les sommes nécessaires pour payer les travaux d'adaptation des locaux ou les objets à livrer par marché conditionnel, et pour disposer de 3 francs par jour et par lit pendant deux mois ; elle doit posséder d'avance une partie déterminée de son matériel. Toutes les personnes, hommes ou dames, employées dans les hôpitaux auxiliaires, portent l'insigne distinctif de la Société à laquelle elles appartiennent ; le personnel masculin est, en outre, pourvu d'un brassard de neutralité. Dans chaque corps d'armée, les hôpitaux en question sont numérotés de 1 à 100 pour la Société française de Secours aux Blessés, de 101 à 200 pour l'Union des Femmes de France, de 201 à 300 pour l'Association des Dames françaises ; il leur est alloué une indemnité fixe d'un franc pour chaque journée de malade ou de blessé traité par eux. Le Ministre de la Guerre se réserve le droit d'en ordonner l'ouverture et la fermeture.

Sociétés et Congrès.

Syndicat professionnel de la Presse scientifique. — La première assemblée générale du Syndicat professionnel de la Presse scientifique a eu lieu le lundi 21 novembre. Un banquet des plus animés a précédé la séance d'affaires. — Ce syndicat est ouvert à tous les journalistes scientifiques. Bien que les médecins forment actuellement la majorité des membres inscrits, nous avons eu plaisir à nous rencontrer avec des écrivains appartenant à diverses branches de la Science ; un architecte, des ingénieurs, des électriciens, des savants s'occupant de Navigation aérienne, de Colombophilie, etc... sont d'ores et déjà membres de l'Association. Nous ne parlerons pas de la séance administrative, sinon pour dire que syndics et syndiqués sont parfaitement

décidés à prouver la vitalité de l'Association par des actes et non par des discours. Le Président du Syndicat professionnel de la Presse scientifique est le Dr Félix Brémond; les vice-présidents, MM. Letort et Degoix et le secrétaire général, M. le Dr Bilhaut. Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire général 5, avenue de l'Opéra.

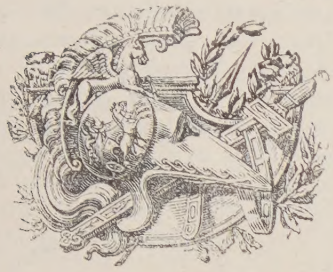

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — *Armée territoriale* : Nominations au grade de médecin principal de 2e classe, M. Defos du Rau, méd.-maj. de 1re cl. de l'armée active, retraité. — Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Lardennois et Muller, méd.-maj. de 1re classe de l'armée active, retraités. — Au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. les Drs Boularan, Bureau, Iscovescu, Lenhassor et Pineau.

Service de Santé de la Marine. — Promotion au grade de médecin de 1re classe, M. Mottin.

Médecins sanitaires maritimes. — Les docteurs en médecine dont les noms suivent ont été, après examens subis au Hâvre et à Marseille, inscrits, par arrêté ministériel du 15 novembre dernier au tableau des médecins sanitaires maritimes : MM. Artaud, Carbonnel, Zynard, Hénaud, Jacob de Cardemoy, Mahey, Mandoul, Meurisse, Pidancet, Rambal, Terras, Tranchant, Van Heddeghem et Vignes. Par arrêté en date du 2 décembre et en exécution des dispositions de l'arrêté du 15 mai 1896, M. le Dr Cassedelat a été inscrit au tableau provisoire.

Service de Santé des Colonies. — Nomination à l'emploi de médecin stagiaire, M. le médecin auxiliaire de 2e classe de la marine Noc.

Médecine d'État et Hygiène.

Comité consultatif d'Hygiène publique. — *Laboratoire.* — Lors de la discussion du Budget, à la Chambre des Députés, sur le chapitre 55 (Personnel du Service sanitaire), M. le Dr Emile Dubois a proposé un relèvement de 100 francs à titre d'indication pour développer le laboratoire du Comité consultatif d'Hygiène publique, qui, dit-il, doit répondre avant tout aux besoins de la population parisienne. Les questions d'hygiène ont acquis une importance capitale. Il faudrait que la Chambre se préoccupât, elle aussi, de ces questions. Pourquoi ne nommerait-elle pas une grande commission de trente-trois membres qui prendrait le nom de Commission d'Hygiène publique? L'orateur a donc déposé un projet de résolution dans ce sens et retire son amendement. (Applaudissements sur divers bancs). M. Stanislas Ferrand a insisté sur la nécessité d'éclairer les Conseils municipaux sur les questions d'hygiène. Il faut multiplier auprès d'eux les Commissions d'Hygiène et les rendre plus compétentes.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 48e semaine, 913 décès, chiffre un peu supérieur à celui de la semaine précédente. La fièvre typhoïde a causé 12 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente et qui dépasse encore un peu la moyenne (6). Le nombre des cas nouveaux dénoncés par les médecins continue à décroître (54 cas nouveaux au lieu de 65 pendant la semaine précédente et de 84 pendant la semaine antérieure ; ce chiffre atteignait et dépassait 200 il y a quatre mois). Les autres maladies épidémiques continuent à être rares. La rougeole n'a causé que 2 décès ; la scarlatine, 4 ; la coqueluche, 4 ; la diphtérie, 5. Ces chiffres sont voisins de la moyenne. Il y a eu 13 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 505 mariages. On a enregistré la naissance de 1,039 enfants vivants (532 garçons et 507 filles), dont 740 légitimes et 299 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

L'État sanitaire des Lycées de Paris. — L'état sanitaire des lycées et collèges de Paris n'a cessé d'être, durant tout le cours de l'année scolaire révolue, excellent. Sur les 20,000 élèves qui fréquentent ces établissements, aucun décès au cours de ladite année n'a été relevé dans les internats; 10 externes ont succombé dans leur famille, 1 cas de méningite, 2 cas d'appendicite, 2 cas de fièvre typhoïde, 1 cas de phtisie galopante, etc. Aucun cas d'épidémie n'a été constaté dans les pensionnats, à l'exception de cas isolés de variole, d'oreillons, de coqueluche. Parmi les 14 cas de rhumatisme, un seul a été grave. Les maladies respiratoires sont les plus nombreuses, mais elles n'ont pas eu de suites funestes. On a compté 11 cas d'appendicite, en outre des deux qui ont entraîné la mort. L'ensemble de cette situation a paru satisfaisant au Conseil académique ; elle est due aux mesures prophylactiques prises par les administrations de nos établissements, aux précautions d'hygiène (désinfections et lavages) appliquées aussitôt qu'un accident se produit, à l'observation rigoureuse des délais prescrits par l'Académie de Médecine pour la rentrée dans les classes avant la complète guérison.

Commission parlementaire d'Hygiène publique de France. — A la Chambre des Députés, on a mis récemment aux voix un projet de résolution, élaboré par M. le Dr Dubois, tendant à nommer une grande Commission d'Hygiène publique. L'urgence a été déclarée et la discussion immédiate ordonnée. M. Plichon a demandé que

tous les membres compétents de la Chambre puissent faire partie de cette grande Commission d'Hygiène publique. Il faut faire cesser, pour une fois, le règlement de la Chambre qui interdit à tout membre de faire partie à la fois de deux grandes Commissions. M. de la Ferronays a insisté dans le même sens. Le projet de résolution de M. Dubois a été adopté par mains levées.

La Tuberculose dans les écoles de Paris. — Le Conseil municipal de Paris avait été saisi, récemment, d'une proposition tendant à la recherche des moyens pratiques d'éloigner momentanément de leurs écoles, en les occupant dans d'autres services municipaux, les instituteurs atteints d'affections contagieuses de l'appareil respiratoire, et notamment de la tuberculose. M. Clairin, au nom de la 4e Commission a émis un avis favorable à cette proposition, qu'on renvoie à l'Administration pour étude. Le Conseil a émis en outre, le vœu que la loi sur la situation du personnel enseignant soit révisée de telle manière que des congés annuels renouvelables puissent être accordés d'office aux instituteurs et institutrices atteints d'affections contagieuses des voies respiratoires, sans que leurs traitements et leurs droits à la retraite puissent en être diminués.

La Peste. — *Portugal.* — On a enregistré pendant la semaine du 3 au 10 Décembre 1899, un cas de peste et quatre décès. Le Médecin russe Hœppener, est parti ce matin pour Paris.

Conférence sur la Peste à Bruxelles. — Le directeur de l'Institut Pasteur à Lille, M. le Dr Calmette, est venu donner au Palais des Académies une conférence fort remarquée, sur les moyens préventifs à employer contre la peste. Le Gouvernement, qui s'est fort ému du danger d'invasion, a demandé aux Chambres un crédit important pour munir ses commissions médicales de tous les appareils, sérums et autres moyens prophylactiques. Le conférencier qui revient du Portugal, où il est allé étudier sur place le terrible fléau, estime qu'il faut se méfier surtout des rats et des souris apportés par les navires, que les chargements suspects doivent être soigneusement désinfectés et que les médecins s'initient à l'emploi du sérum. M. Gérard, Ministre de France, assistait à cette conférence qui avait attiré autour du jeune savant un très nombreux auditoire, et dont le succès a été complet.

La Conférence de M. Chantemesse sur la Peste. — M. Chantemesse a donné, sous le patronage de l'Union des Femmes de France, une conférence au Cercle militaire d'Alger. L'intérêt du thème choisi et son actualité très rassurante avaient tenté foule d'Algérois. Il s'agissait, pour l'appeler par son nom, de la peste, et c'est avec beaucoup de science, d'élégance et d'esprit que le conférencier a traité ce sujet d'aspect fâcheux. M. Chantemesse a fait d'abord l'historique de la peste à travers les âges, puis, arrivant à l'épidémie qui sévit actuellement dans l'Inde, il a constaté qu'elle avait perdu toute son épouvante de maladie mystérieuse depuis la découverte de deux faits nouveaux : le microbe de la peste et le sérum antipesteux. Ainsi qu'il fallait le prévoir, M. Chantemesse a fait énergiquement le procès des rats, agents transmetteurs par excellence ; il a préconisé l'extermination de tous les parasites, puces, fourmis et moucherons divers. Il faut stériliser le terrain et supprimer les intermédiaires.

L'Hygiène dans les maisons du Bon Pasteur en France. — Voici un certificat de médecin, qui, donné par la grande Presse, confirme les chiffres relatifs à la mortalité. « Je soussigné, docteur en médecine, certifie ce qui suit : Depuis quatre années que je suis le médecin du Bon Pasteur d'Angers, la mortalité a été de 2,2 0/0 sur un personnel de 1.100 sujets. Il faut déduire de ce chiffre un tiers des décès dus à la vieillesse. Les conditions hygiéniques, des infirmeries sont excellentes. Elles ne peuvent être meilleures. Quant aux soins donnés aux malades, ils ont toujours été donnés avec exactitude et dévouement. Je n'ai jamais eu qu'à m'en louer. Toutes les acusations portées au point de vue médical, contre cet établissement sont des mensonges. Pour ce qui me concerne, je n'aurais du reste toléré aucune négligence vis-à-vis de pauvres enfants malheureux et abandonnés, et qui, à ce titre seul, sont pour moi deux fois recommandables. Angers, 1er décembre 1899. D. Hébert.

Les Secours aux Blessés au Transvaal. — *Alsace-Lorraine.* — Un comité s'est formé à Strasbourg, sous la présidence de M. Black, maire de la ville, et de plusieurs autres notabilités, pour recueillir des secours à l'effet de former une troisième expédition de la Croix-Rouge — les deux premières sont déjà parties de Hambourg —, qui viendrait en aide aux blessés de la guerre transvaalienne.

Russie. — Le détachement sanitaire organisé par la Société russe de la Croix-Rouge pour secourir les Boers blessés ou malades, partira le 28 novembre / 10 décembre de Saint-Pétersbourg pour Prétoria par la voie d'Odessa, Port-Saïd, Lourenço-Marquès. Son transport de Port-Saïd jusqu'à cette dernière ville aura lieu à bord d'un bateau à vapeur français des Messageries maritimes. Ce détachement, pour les frais duquel la Société de la Croix-Rouge a assigné cent mille roubles, se compose de cinq médecins, deux économes, huit sœurs de Charité, quatre aides chirurgiens et douze officiers de santé. Il disposera de vingt-cinq lits, mais aura en même temps un matériel de pansement et des ressources médicales qui lui permettront de secourir, en cas de besoin, jusqu'à cinquante malades.

Angleterre. — Le naufrage de l'*Ismore* a fait perdre au corps expéditionnaire, tout le matériel du corps médical.

Epidémies au Transvaal. — D'après la *Saint-James Gazette*, une dépêche de Pietermaritzburg (30 novembre) : « Les Boërs qui assiègent Ladysmith sont dans de très mauvaises conditions sanitaires. Ils souffrent de la dysenterie et du scorbut. »

Un Opérateur soupçonné. — Il y a quelques jours, à la suite de la mort d'une femme âgée de vingt-cinq ans environ, décédée dans une localité de la banlieue ouest de Paris, le Parquet, informé de certaines particularités, a chargé M. Martin, commissaire de police aux Délégations judiciaires, de procéder à une enquête préliminaire. Il résulterait en effet, des premières constatations, que la défunte, qui était mariée, aurait succombé à la suite d'une opération chirurgicale ayant pour but de la guérir d'une affection tuberculeuse. Cette opération aurait été faite par un médecin d'une autre localité. Dès que l'enquête sera terminée, le magistrat communiquera son rapport au Parquet et M. le

Procureur de la République verra s'il y a lieu de commettre un juge d'instruction et d'exercer des poursuites contre le médecin traitant.

Le danger des poêles. — *Asphyxiés par un poêle.* — M. Marcassin, notaire à Saint-Riquier (Somme), et Mme Marcassin, descendus dans un hôtel rue du Caire, ont été asphyxiés pendant la nuit par les émanations du poêle allumé dans leur chambre. M. Marcassin a pu être rappelé à la vie, mais sa femme était morte ce matin lorsqu'on ouvrit la chambre.

On écrit de Moulins que M. Rotival, architecte, et Mme Rotival, domiciliés rue de l'Epargne, ont été asphyxiés en plein sommeil par les émanations d'un poêle. En entrant le matin dans l'appartement, leur bonne les a trouvés morts.

Une affaire d'avortement. — Mme Julie-Renée Louis, ancienne élève de la Faculté de Médecine, nous prie d'informer nos lecteurs qu'elle n'a rien de commun avec la femme Louis, inculpée dans l'affaire d'avortement de la rue des Francs-Bourgeois.

L'Alcool et le tabac. — Denys Puech, à l'Académie de Médecine, contait l'autre matin cette amusante histoire au *Figaro*. Il avait dîné la veille avec deux amis, deux éminences de l'Académie de Médecine, deux très hautes éminences. Avec le café on apporte un flacon de vieille fine champagne : — De l'alcool ! tu ne vas pas prendre ce poison ? fit l'un des illustres savants en bourrant sa pipe qui ne le quitte jamais. — Peuh ! une vieille habitude... après chaque repas... depuis l'Ecole... Mais, par exemple, ce que je ne comprends pas, c'est qu'on s'obstine comme toi à s'intoxiquer de tabac avec une pareille bouffarde ! ... Et les deux augures partirent d'un franc éclat de rire !

Massage nouveau jeu. — On signale, à Paris, certains « laboratoires de beauté » ultra-modernes, que fréquentent les femmes du Monde, et d'où elles sortent plus conformes au nouvel idéal plastique, qui hante nos neurasthénies. Dans ces ateliers esthétiques, on travaille, dit Gaston Deschamps, par un ingénieux système de douches et de massage, à « réduire les hanches », à « effacer la poitrine » (ce sont les termes d'un prospectus), c'est-à-dire, si je ne me trompe, à supprimer tout ce qui indique naturellement, bonnement, la différence entre le beau sexe et l'autre...

Divers

Les Médecins à l'Elysée. — M. Ballot, Gouverneur du Dahomey, et M. le Dr Depasse, médecin en chef de la Direction des Travaux de Paris, ont été reçus récemment par M. le Président de la République.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officiers d'Académie* : MM. le Dr Didsbury, le Dr Tucker, le Dr Prost, le Dr Lomier, le Dr Lenoble, Villain, vétérinaire. — *Chevalier du Mérite agricole* : M. le Dr Binet. — *Médailles des épidémies* : MM. le Dr Lédé (médaille d'or), le Dr Loubrieu et le Dr Michaut, médailles d'argent. — Une *médaille de bronze* a été décernée à M. le Dr Robineaud (de Bordeaux), pour acte de courage et de dévouement. — Le *Journal officiel* publie une liste de médailles d'honneur et de mentions honorables décernées à diverses personnes qui ont accompli des actes de courage et de dévouement. Nous relevons dans cette liste le cas suivant : Médaille d'argent de 2e classe, Mme Vuillome, en religion sœur Louise, supérieure de l'hôpital mixte de Belley (Ain), prodigue depuis 1876 ses soins aux malades avec le plus grand dévouement.

Les Médecins conférenciers. — A la Bodinière, récemment, causerie par le Dr Ely Star.

Les Médecins Explorateurs. — M. Saint-Yves écrit de Kachgar (Asie centrale) le 25 août 1899, qu'il a rencontré M. le Dr Swen Hedin, qui se rend au Lob Nor par le Tarim (Asie centrale). M. de Saint-Yves et le Dr Bourgoin se sont rendus d'Och à Kachgar, en franchissant l'Alaï par un col nouveau et en faisant des levés inédits.

Les Médecins et la politique. — M. Jouart a déposé sur les bureaux de la Chambre des Députés une proposition de loi modifiant l'article 10 de la loi du 10 août 1871 et décidant qu'il n'y a pas incompatibilité entre les fonctions de Conseiller général et celles de médecin chargé d'une partie du service des épidémies, de la Protection des enfants du premier âge et des vaccinations.

Les Médecins à la Haute-Cour. — M. Poirier de Narçay, docteur en médecine, proteste contre l'allégation de M. Lépine, qui l'a représenté comme royaliste. Il a toujours été républicain. Il s'est occupé de la grève des terrassiers et a fait une collecte qui s'est montée en tout à 255 fr. 25, au lieu de 250,000 fr., comme on l'a dit dans certains journaux. Il a versé ces 225 fr. 25 à *l'Intransigeant*. Il était par hasard à la salle Guyent et Deroulède y a fait des déclarations très républicaines.

Nouveaux Journaux. — Signalons l'apparition d'un nouvel organe mensuel consacré à l'étude de la Médecine Hermétique, de l'Homœopathie et de l'Electro-Homœopathie, ayant pour titre : *La Thérapeutique Intégrale*, sous la direction du Dr Gérard Encausse. Le premier numéro contient de très intéressantes notes sur l'école de Paracelse, par le Dr H. Frey.

Le Rôle des Concours dans la question de la Dépopulation. — Georges Deschamps, le célèbre critique du *Temps*, écrit dans le *Figaro* : « A Paris, le « vieux garçon » vit « collé ». Mais ce n'est pas de sa faute. Il eût certainement préféré les liens du mariage à la chaîne du « collage ». Il est victime, comme beaucoup d'entre nous, hélas ! des stages interminables, des attentes énervantes et déprimantes, où se désole, s'appauvrit et se corrompt la jeunesse française. Que de temps perdu pour l'amour et pour le bonheur ! A l'âge où le cœur humain est riche de sève, et où l'on devrait aller au-devant de la vie avec une joyeuse allégresse, on est *attristé par les examens, abêti par les concours*, débilité par une *fastidieuse besogne d'étudiant, de candidat*, de surnuméraire. La *tyrannie des certificats, des diplômes, des diverses agrégations et des doctorats* variés poursuit les hommes jusqu'au delà du « cap de la trentaine » ! On voit de grands dadais, qui ont l'âge d'Arnolphe, aller à l'école

et trembler devant des férules. Jolie posture, et bien digne de conquérir l'imagination romanesque des femmes ! » Il a joliment raison, le citoyen Deschamps !

Déplacement de Médecins. — M. le Dr Vidal est rendu à Aix-les-Bains.

Les Médecins auteurs dramatiques. — M. le Dr Vigné (d'Octon) vient de terminer, en collaboration avec M. Ernest Gaubert, le jeune poète de *Flore d'Eveil* et des *Vendanges de Vénus*, une pièce en trois actes tirée du *Roman d'un timide* et destinée à l'Odéon.

Les Réclames pharmaceutiques. — D'après le *Figaro*, Jean Hess, son collaborateur, a vu à Pékin un personnage important, qui lui a dit : « Boit-on toujours chez vous beaucoup de vin X... ! » Cette question ne doit pas surprendre, puisque M. le Dr Depasse, directeur de l'Ecole impériale de Médecine de Tien-Tsin, a fait apprécier en Chine les vertus du célèbre tonique, ajoute le *Figaro*. Bizarre... Bizarre...

Variétés et Anecdotes.

Archives Provinciales des Sciences.

Après les *Archives provinciales de Chirurgie* (1892), après les *Archives provinciales de Médecine* (1898), voici à l'horizon, les *Archives provinciales des Sciences*, dont M. le Dr Marcel Baudouin vient de prendre la direction.

Cette revue nouvelle, éditée sur les plans des *Archives provinciales* qui ont fait connaître un peu partout l'Institut de Bibliographie de Paris, débute d'une façon très-modeste et le prix d'abonnement est des plus réduits (5 francs par an !). Mais, sous peu, la Direction nouvelle, qui continue aussi les traditions de la *Revue des Sciences naturelles de l'Ouest* (fondée en 1892), augmentera le format au fur et à mesure que la copie deviendra plus abondante.

Ce journal sera illustré dans la mesure du possible. Il est destiné à servir d'organe à tous ceux qui plaident pour la Décentralisation scientifique, c'est-à-dire à la grande majorité des membres de nos Sociétés savantes de province.

Adresser toutes les communications, 93, Boulevard-St-Germain.

Chemins de Fer d'Orléans. — *Hiver* 1899-1900. — *Stations Hivernales et Thermales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne. — Arcachon, Dax, Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. Billets à prix réduits d'excursions, individuels et de famille. Excursions dans le centre de la France, les Pyrénées, et sur les bords du Golfe de Gascogne.*

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle du Midi, délivre *toute l'année* des Billets d'excursion à prix réduits, permettant de visiter le centre de la France, les Pyrénées et les bords du Golfe de Gascogne. Durée de validité : 30 jours. Prix des Billets : 1re classe 163 fr. 50. — 2e classe 122 fr. 50. La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

Chemin de fer d'Orléans. — *Billets d'aller et retour individuels pour les stations hivernales et thermales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.* — Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classe sur les prix calculés au Tarif général, d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau, de la Compagnie d'*Orléans*, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité de ces billets peut être prolongée une ou deux fois de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Des Billets d'aller et retour de famille, de 1re, de 2e et de 3e classe sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par les voyageurs, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc., avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance, parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris sera d'au moins 300 kilomètres. Pour une famille de 2 personnes 20 0/0 ; 3 personnes, 25 0/0 ; 4 personnes, 30 0/0 ; 5 personnes, 35 0/0 ; 6 personnes et plus, 40 0/0. Durée de validididité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. La durée de validité de billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre affranchie.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder dans l'Aisne et sans aucune condition, un bon poste produisant 5,000 fr., à 3 h. de Paris.

2° Poste médical à prendre dans le Jura. Subvention de la commune.

3° Poste médical à prendre en province. S'adresser à M. le Professeur Potain, à la Charité.

4° A céder après 20 ans d'exercice, dans un chef-lieu de canton de la Charente-Inférieure, une très bonne clientèle médicale en pleine activité, 9,000 fr. touchés. Habitation très confortable. Belles relations. Très pressé.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, d 2 heures à 7 heures du soir.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 182.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.